

STAGE. CREATION D'OUTILS ET ANIMATION D'ATELIER DE SENSIBILISATION ET DE CONCERTATION SUR LES ENJEUX DE PRESERVATION DE LA TOURBE

Pôle : Transition Ecologique et Numérique | Direction : Environnement

Rattachement : Chargée de recherche et de mission transition agroécologique.

Contexte

Le marais Audomarois est une zone humide reconnue d'importance internationale (site Ramsar, désignation Réserve de biosphère par l'UNESCO). La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) avec ses partenaires, a pour objectif d'assurer la pérennité des différents usages, notamment agricoles, et la durabilité des ressources du territoire. Aujourd'hui, l'un des enjeux principaux est la préservation des sols tourbeux.

La moitié de la superficie du marais audomarois est estimée de nature tourbeuse. Plusieurs relevés historiques font état de plusieurs mètres d'épaisseur de tourbe. Ces secteurs sont des lieux majeurs de stockage de carbone (estimation de 700T par mètre d'épaisseur de tourbe/ha). Plusieurs casiers hydrauliques, indépendants du cours d'eau général, ont été aménagés afin de maîtriser les niveaux d'eau en fonction des travaux agricoles. Les niveaux d'eau des casiers hydrauliques étant gérés manuellement par son ou ses gestionnaire(s), la désaturation en eau des sols est plus ou moins important selon les casiers. La désaturation en eau génère des conditions propices à l'activité bactérienne aérobie et par conséquent au relargage massif de GES (CO₂, N₂O, CH₄) et à l'abaissement altimétrique des sols. Cette dernière contribue à aggraver le risque d'inondation pour les cultures, infrastructures et habitants du marais audomarois.

Dans le cadre du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide, piloté par la CAPSO avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, des dispositifs de suivi des niveaux d'eau ont été installés dans 5 casiers hydrauliques, depuis 2017. En 2020 une étude sur l'évolution altimétrique des sols par interférométrie a été réalisée, et une étude est en cours pour évaluer la sensibilité des sols tourbeux (les risques de dégradation), dont les résultats seront connus au premier trimestre 2022. Un nouveau protocole de suivi sera mis en place pour évaluer le lien entre désaturation en eau des sols tourbeux et leur dégradation.

Sur la base de ces connaissances, l'enjeu est d'amener les acteurs à protéger la ressource en tourbe.

Mission

A partir des résultats des différentes études sur la tourbe, le ou la stagiaire aura pour mission d'accompagner les acteurs du territoire à la prise en compte de l'enjeu de préservation de la tourbe et à proposer un protocole de suivi. Pour cela, le ou la stagiaire sera accompagné par les chargés de mission transition agroécologique à :

- Identifier, capitaliser et analyser les initiatives de concertation et de sensibilisation grand public sur les enjeux de préservation des sols tourbeux en France et en Europe.
- Concevoir et animer un atelier de concertation sur la préservation des sols tourbeux à destination des agriculteurs et gestionnaires des niveaux d'eau du marais, afin d'atteindre une vision partagée sur la préservation des sols tourbeux et le maintien des activités agricoles ;
- Créer et vulgariser du contenu en vue d'élaborer un outil de sensibilisation aux enjeux de préservation des sols tourbeux, en partenariat avec les acteurs locaux.

Concernant la mise en place d'un dispositif participatif, le ou la stagiaire s'appuiera sur la méthodologie des modèles multi-agents développé par le collectif ComMod, pour préparer l'animation d'un atelier de concertation réunissant les parties prenantes du territoire. Un groupe de chercheurs transdisciplinaire sera chargé d'accompagner le ou la stagiaire dans le développement de son animation.

Profil du stagiaire

Un ou une étudiant(e) de niveau master 2 en agronomie, pédologie, écologie, environnement, géographie, information et médiation scientifique.

Bonnes connaissances en gestion des sols

Capacité à mener une animation et une démarche de concertation avec des publics variés. Une formation aux méthodologies de modélisation ComMod ou une expérience dans ce domaine sera appréciée.

Rigueur scientifique

Autonomie de travail

Capacités relationnelles, rédactionnelles, de synthèse et de vulgarisation

Intérêt pour la recherche-action

Permis B apprécié

Livrables

Un mémoire de recherche (à destination de la formation universitaire de l'étudiant), un rapport d'étude pour les commanditaires (CAPSO, Conseil Scientifique du Marais Audomarois – Réserve de Biosphère – PNR Caps et Marais d'Opale), une courte synthèse de 4 pages résumant la problématique la méthodologie utilisée et les résultats obtenus, en vue de publication.

Calendrier

Un stage de six mois à temps complet, début prévu en janvier ou février 2022 (dates à préciser selon le calendrier universitaire).

Modalité de stage

- Durée de stage : 6 mois et gratification salariale selon la grille en vigueur
- Lieu stage : Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer
- Convention de stage entre l'Université et la CAPSO
- Mise à disposition de vélo et voiture de service dans le cadre de l'étude

Encadrement

Coline ROZANES, c.rozanes@ca-pso.fr, chargée de recherche et de mission transition agroécologique

Bastien VAN INGHELANDT, b.van-inghelandt@ca-pso.fr, chargé de mission agriculture et préservation des milieux.

Comité de suivi du stage

- Président du Conseil Scientifique de la RBMA et les membres du CS volontaires
- Référent universitaire de l'étudiant
- Chargée de recherche et de mission transition agroécologique
- Chargé de mission agriculture et préservation des milieux
- Chercheurs associés

Candidature et lettre de motivation à adresser avant le 10 décembre 2022 à : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX. Envoi par courrier ou par mail à l'adresse : offredemploi@ca-pso.fr